



# Atelier 6ème PCRD Appels à projets IST

## Intervenants

Jean Zieger – Président de Méditerranée Technologies

Nicolas Sabatier – ANVAR

Olivier Personnic et Guillaume Pérocheau  
INNO TSD / TOPLINK



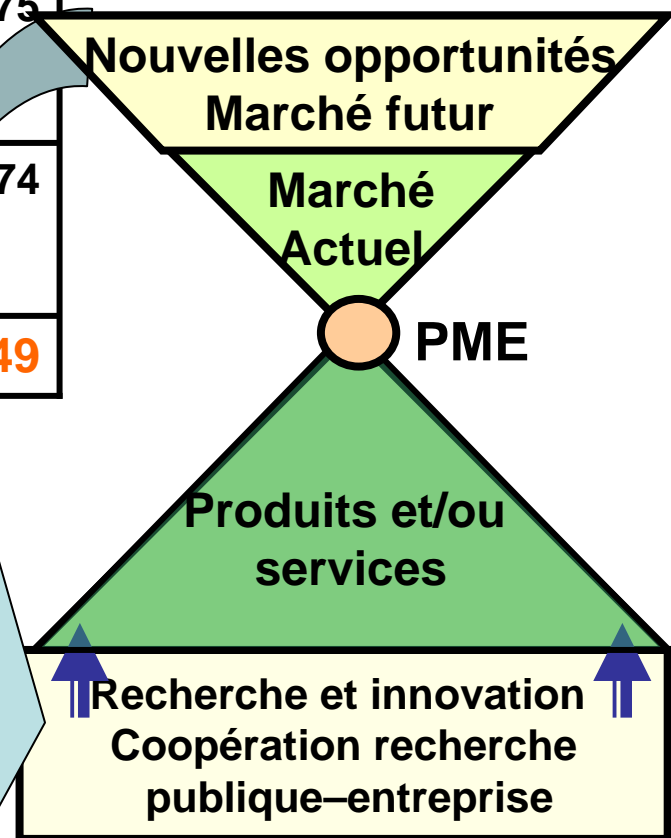
# Déroulement de l'atelier

- 14h : Présentation de la démarche
- 14h45 : Pause
- 15 h : Début des ateliers individuels



# Comparaison avec nos voisins européens

	France	Espagne	Italie	Allemagne
Projets Recherche coopérative	56	121	123	175
Projets Recherche collective	39	65	68	74
<b>TOTAL</b>	<b>95</b>	<b>186</b>	<b>191</b>	<b>249</b>



**Motivation des PME à l'innovation : le Marché !**



# Objectifs du Réseau Med'Up

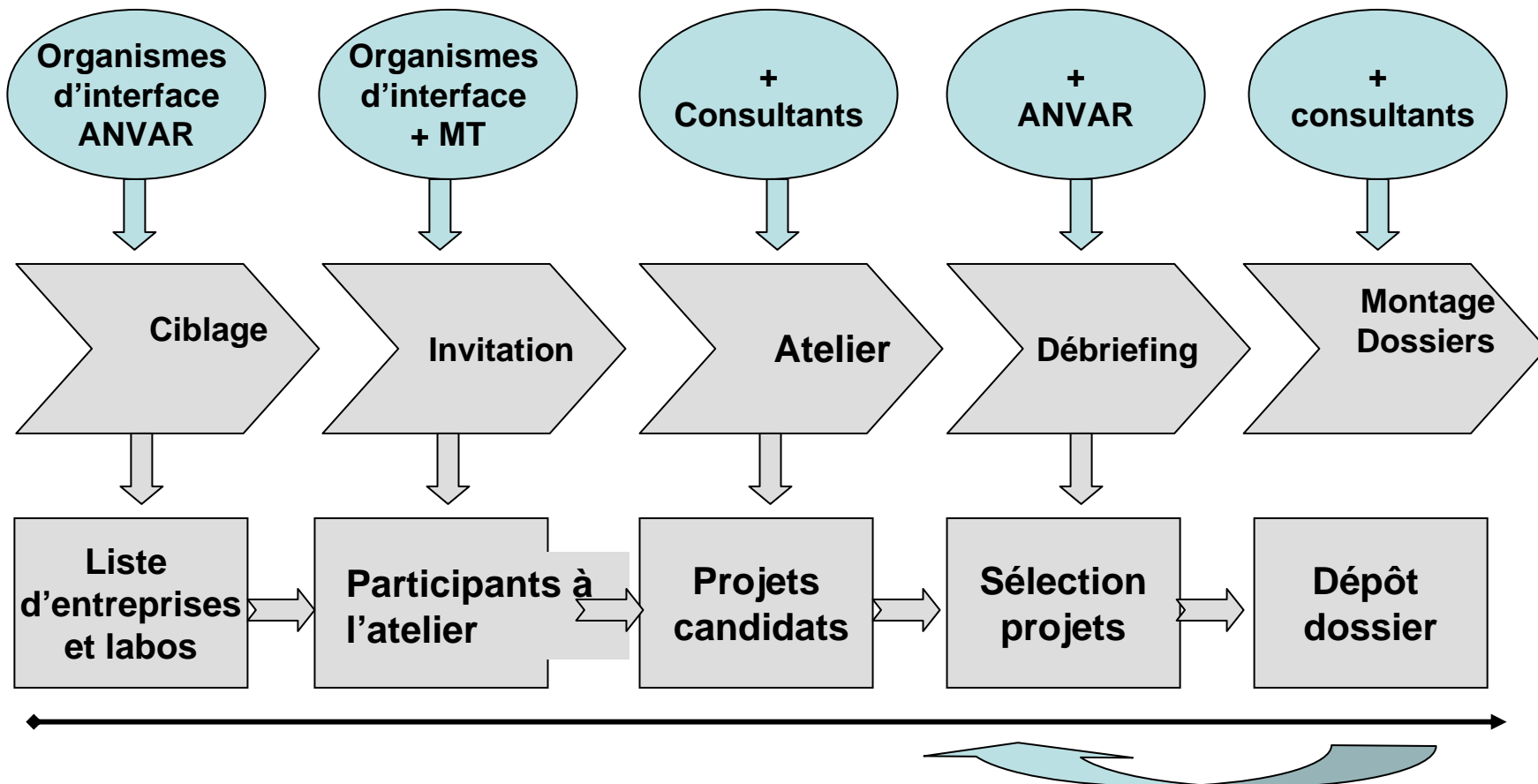
- Centrer la **communication** & les **actions** sur le contenu (**Produit / Marchés**) et non sur les dispositifs
- Fournir une **information Simple & Cohérente** afin de limiter la perte de temps induite par la recherche d'information
- **Soutenir** par des Aides le montage de Projets
- Apporter le **support de Professionnels** pour contribuer a combler le retard
- Favoriser les **interactions PMEs / Grands Groupes / Labos**

**Promouvoir et soutenir la participation des entreprises Régionales dans les Programmes Européens**



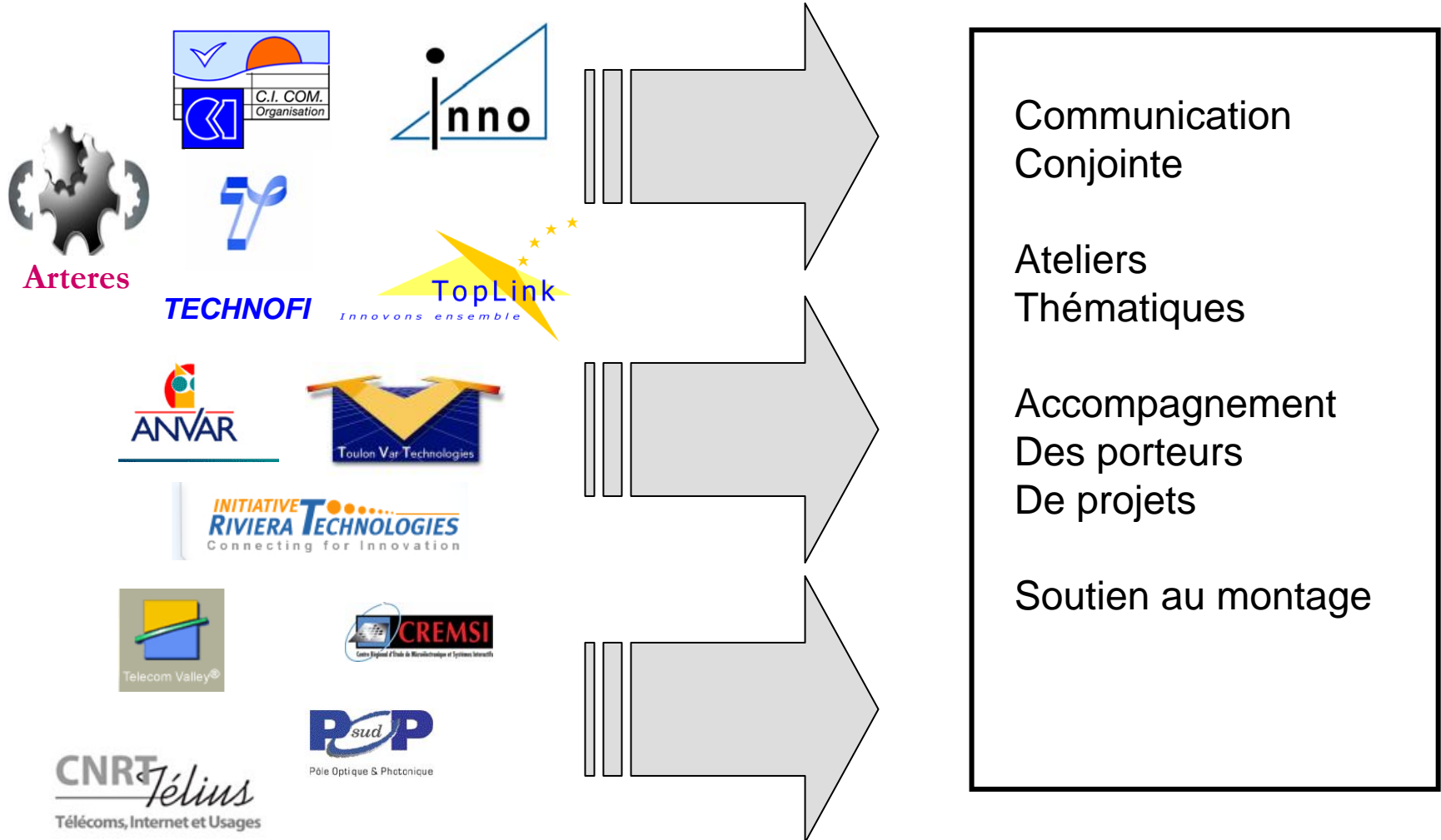
# Mise en œuvre de la démarche

## Emergence & Accompagnement



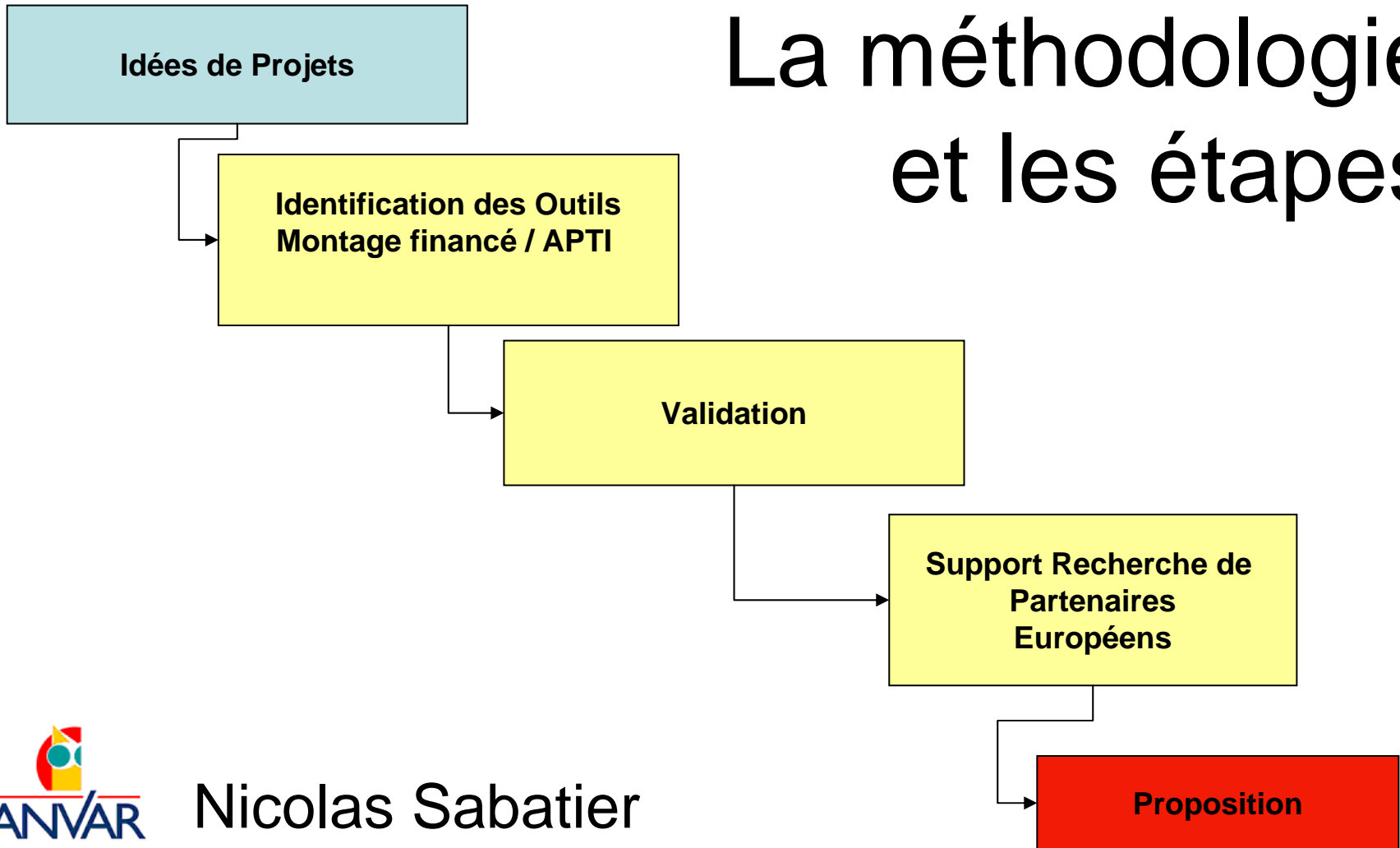


# Le Réseau Med' Up





# La méthodologie et les étapes





# Le PCRD

La Commission Européenne souhaite supporter des projets innovants associant des laboratoires, organismes de recherche et entreprises à travers son 6ème Plan Cadre de Recherche et Développement (6 PCRD).

**Budget alloué pour la période 2002 - 2006 : 16 Milliards d'Euros**

## **Priorités Thématiques :**

- Génomique et biotechnologies pour la santé
- **Technologies de la société de l'information**
- **Nanotechnologies et nanosciences**
- Aéronautique et espace
- Qualité et sûreté alimentaire
- Développement durable, changement planétaire et écosystèmes
- Citoyens et gouvernance dans une société fondée sur la connaissance



	<b>Acteurs</b>	<b>Montant moyen de contribution</b>	<b>Partenariat</b>	<b>Durée</b>
<b>Projets Intégrés (IP)</b>	Industries PME Centres de recherche/Univ Utilisateur	Entre 4 et 25 millions € (10 en moyenne)	Taille optimal: 10-20 participants	36- 60 mois (en moyenne)
<b>Réseaux d'Excellence (NoE)</b>	Centres de Recherche/ Univ. <i>Indirectement:</i> Industrie PME	Entre 4 et 15 millions € (7 millions en moyenne)	Taille optimale : 6-12 participants	48 -60 mois (en moyenne)
<b>Projets de recherche spécifique ciblés (STREPs)</b>	Industrie PME Centres de Recherche/Université	Entre 0.8 et 3 millions € (1.9 millions d' € en moyenne)	Taille optimale : 6-15 participants	18- 36 mois (en moyenne)
<b>Actions de Coordination (CA)</b>	Centres de recherche Industrie PME	Entre 0.5 et 12 millions d'€ (1 million € en moyenne)	Taille optimale : 13-26 participants	18 -36 mois (en moyenne)
<b>Actions de Support Spécifiques (SSA)</b>	Centres de recherche/Université Industrie PME	Entre 0.3 1 mil (0,3 et 1million d '€ en moyenne)	Taille optimale : participants : 1-15	9-30 mois (en moyenne)
<b>Projets de recherche collaborative</b>	PME Centres de recherche/ Universités	Entre 0.5 et 2 million d'€	Taille optimale : participants 3 PME de 3 pays différents +labos	12-24 mois
<b>Projets de recherche collective</b>	Syndicats professionnels Regroupement de PME Laboratoires de recherche	Entre 2 et 5 millions d'€	Taille optimale : participants : regroupement de PME et 2 labo de 2 pays différents	2/3 ans



# Les Projets Intégrés (PI)

Les projets intégrés ont pour but de réaliser un objectif scientifique et technologique en obtenant des résultats en terme de produits, de procédés ou de services.

Ils intègrent des centres de recherche, des entreprises et des bureaux d'études.

Les financements couvriront **50% des activités de recherche; 35% des activités de démonstrations et de tests** et jusqu'à **100% des frais de management.**

Les projets intégrés sont de durée variable, **entre 3 et 5 ans** en général ou plus si les ambitions sont grandes.

Subventions : entre **plusieurs millions et plusieurs dizaines de millions d'Euros.**



# Les STREP

Les ***projets de recherche spécifiques ciblés*** doivent être axés sur la recherche à la limite des connaissances en vue de résoudre des problèmes scientifiques/techniques déterminés et dans la perspective d'innovations majeures à long terme.

**Les STREP intègrent des entreprises, des laboratoires et des industriels.**

Les financements couvrent **50% des activités de recherche; 35% des activités de démonstrations et de tests** et jusqu'à **100% des frais de management.**

Les STREP durent en général **36 mois.**

Subvention : **2 500 000 €**



# Les autres outils

- CA : Coordination Action
- SSA : Specific Support Action
- REX : Réseaux d'Excellence



# Appel d'offre IST

- - **Appel 4:** Délai de soumission des propositions: 22 mars 2005
- Budget: 1 120 Mio €
- **Thèmes attendus :** *nano et micro électronique, sécurité et fiabilité appliquées aux TIC ; systèmes mobiles sans fil, systèmes audiovisuels en réseaux ; systèmes de gestion des connaissances, sémantique ; systèmes cognitifs, applications e-learning, e-Gouvernance, e-santé, e-transport.*
- - **Appel 5:** Délai de soumission des propositions: 21 septembre 2005
- Budget: 638 Mio €
- **Thèmes attendus :** *composants opto-photoniques ; micro et nano sous systèmes ; systèmes enfouis ; interfaces multimodales ; réseaux d'entreprises, gestions des ressources culturelles et scientifiques ; e-insertion ; gestion des risques environnementaux*



## **Strategic Objectives addressed in Call 4**

- 2.4.1 Nanoelectronics
- 2.4.2 Technologies and devices for micro/nano-scale integration
- 2.4.3 Towards a global dependability and security framework
- 2.4.4 Broadband for All
- 2.4.5 Mobile and Wireless Systems and Platforms Beyond 3G
- 2.4.6 Network Audio Visual Systems and Home Platforms
- 2.4.7 Semantic-based Knowledge Systems
- 2.4.8 Cognitive Systems
- 2.4.9 ICT Research for Innovative Government
- 2.4.10 Technology-enhanced Learning
- 2.4.11 Integrated biomedical information for better health
- 2.4.12 eSafety – Co-operative Systems for Road Transport
- 2.4.13 Strengthening the Integration of the ICT research effort in an Enlarged Europe



## **Strategic Objectives addressed in Call 5**

- 2.5.1 Photonic components
- 2.5.2 Micro/nano based sub-systems
- 2.5.3 Embedded Systems
- 2.5.4 Advanced Grid Technologies, Systems and Services
- 2.5.5 Open Platforms for software and services
- 2.5.6 Research networking testbeds
- 2.5.7 Multimodal Interfaces
- 2.5.8 ICT for Networked Businesses
- 2.5.9 Collaborative Working Environments
- 2.5.10 Access to and preservation of cultural and scientific resources
- 2.5.11 eInclusion
- 2.5.12 ICT for Environmental Risk Management



## **FET Proactive Initiatives – Call 4**

2.3.4 (viii) Advanced Computing Architectures

2.3.4 (ix) Presence and Interaction in Mixed Reality Environments

2.3.4 (x) Situated and Autonomic Communications

Second Update of the IST Work Programme (IST WP 2005-06) 48

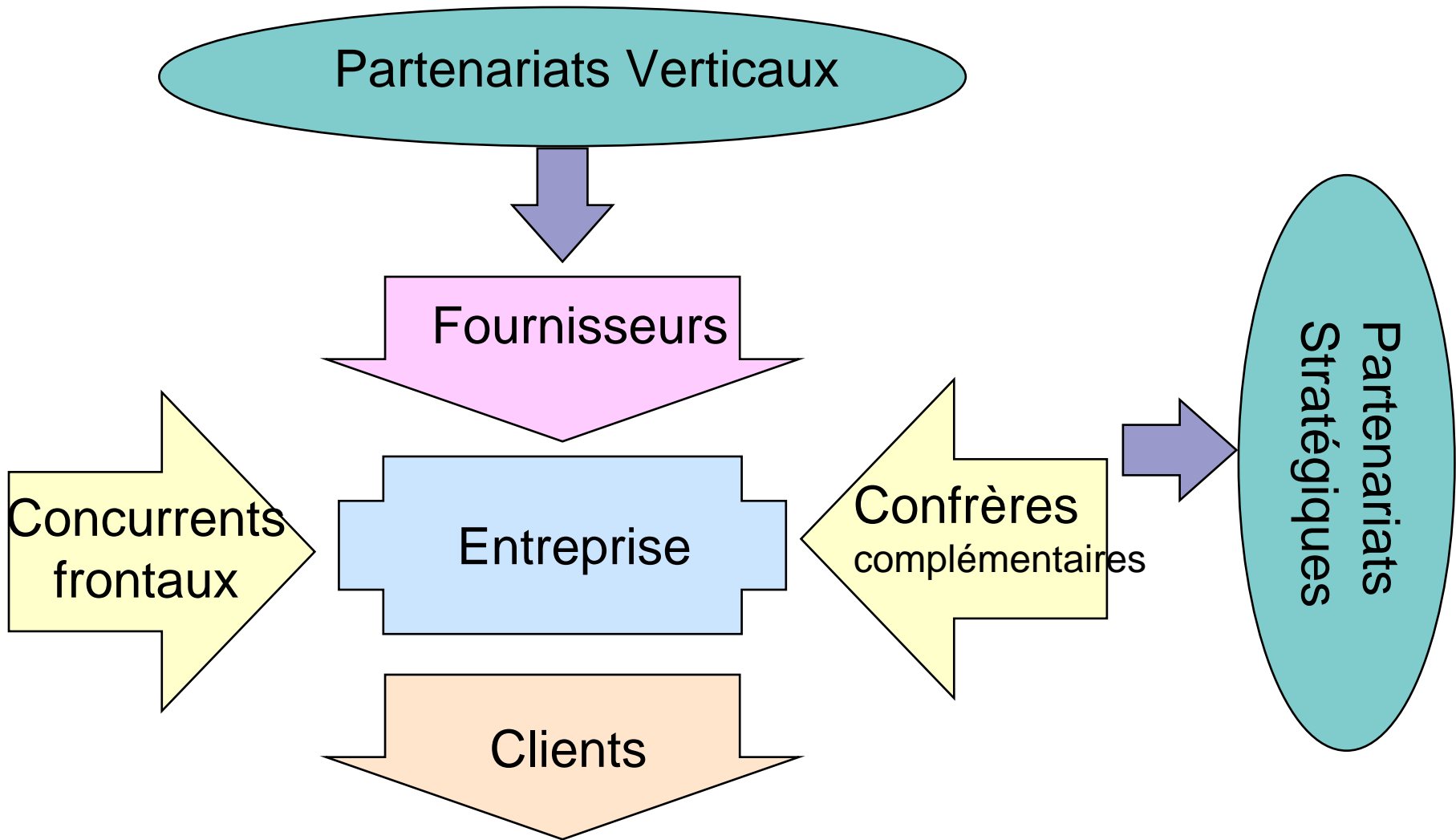
## **FET Proactive Initiatives – Call 5**

2.3.4 (xi) Simulating Emergent Properties in Complex Systems



# Construire une démarche de partenariat

- Créer un noyau dur de partenaires stratégique
  - Clients / Fournisseurs
  - Partenaire existant
  - Labo de recherche
- Organiser l'acquisition de compétences
  - Les enjeux
  - Bonnes et mauvaises pratiques des partenariats technologiques





# Partenariat stratégique

- Engagement réciproque, limité, progressif
- Engagement réversible entre deux ou plusieurs partenaires
- Objectif = améliorer leurs performances respectives et acquérir un avantage concurrentiel décisif
- Absence de marge interne



# Partage et acquisition de compétences et de savoir-faire techniques et technologiques

- Partenariats de compétences technologiques et techniques complémentaires entre des PME relevant de secteurs d'activités différents, pour la mise au point et l'industrialisation d'un nouveau produit
- Partenariats de compétences technologiques et techniques complémentaires entre des PME relevant d'un même secteur d'activité, pour la mise au point et l'industrialisation d'un nouveau produit ou d'une nouvelle technologie
- Partenariats entre un concepteur (bureau d'étude, inventeur,...) et un fabricant pour la mise au point et l'industrialisation d'un nouveau produit



# Acquisition et partage de compétences techniques et technologiques : **les bonnes pratiques**

- Déterminer l'envergure du projet et travailler en parallèle sur trois thèmes :
  - évaluation technique,
  - évaluation marketing,
  - évaluation des modalités juridiques et financières
- Fixer le cadre du partenariat
- Définir un programme de travail détaillé
- Définir les modalités d'exploitation des résultats futurs de la recherche



# Acquisition et partage de compétences techniques et technologiques : **les bonnes pratiques**

- Définir les marchés applicatifs
- Eviter les choix d'opportunités... préférer les choix stratégiques
- Assurer la transition entre le test de faisabilité et la réalisation industrielle



# Acquisition et partage de compétences techniques et technologiques : **les mauvaises pratiques**

- Mal dimensionner le projet en terme de ressources nécessaires (financières, humaines)
- Ne pas formaliser de protocole d'accord définissant les engagements de chacun sur le projet
- Ne pas nommer de coordinateur de projet
- Négliger la culture interne de chacune des structures (entreprises et labos)



# Les questions à aborder avec chaque partenaire

- Quels sont les enjeux induits par le partenariat pour chacun des partenaires ?
- Les partenaires ont-ils la même vision du segment de marché sur lequel ils comptent opérer ?
- Quelles sont les compétences nécessaires pour peser sur ce segment de marché, les maîtrise-t-on à l'intérieur du partenariat ?
- Quel est l'avantage compétitif que chacun tire du partenariat ?



## Les questions à aborder avec chaque partenaire :

- Les partenaires sont-ils en phase quant aux actions communes à mettre en œuvre ?
- La répartition / spécialisation des rôles de chacun est-elle explicite ?
- Les partenaires sont-ils réalistes quant aux moyens à déployer pour aboutir ?
- Les perspectives à terme sont-elles claires ?



# Construire une démarche de partenariat :

- Atteindre la dimension européenne
  - Humilité nécessaire :
    - En allant tutoyer les programmes technologiques européens, une PME régionale va passer de la « seconde division à la coupe d'Europe »
    - On joue dans la cours des meilleurs
  - Jouer l'excellence
    - Ne mettre en avant que les « perles de l'entreprise »



# LES FACTEURS CLES DE SUCCES

**Les conditions sine qua non de succès** (critères officiels définis par la CE) :

- Pertinence du sujet proposé
- Excellence scientifique
- Impact potentiel du projet
- Qualité du consortium
- Qualité du management.

**Le plan type des proposition PCRD reprend ces points.**



# LES AVANTAGES DU PARTENARIAT EUROPEEN :

Les avantages de la participation à un projet européen sont multiples :

- Les retombées économiques
- Le partage des connaissances
- Les retombées médiatiques
- La concrétisation d'une idée innovante
- La réalisation de soi, de son entreprise

Les programmes de financement européens sont de réelles opportunités pour non seulement réaliser un processus d'innovation, mais aussi pour renforcer une position concurrentielle sur le marché mondial.